BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

AVIS DE MARCHE

Fournitures	
Services	
Travaux	***X***

Date de parution	19/06/2015
Numéro d'avis	PA2015119
Type de procédure :	Procédure adaptée de type restreint, conformément à l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié
Intitulé du marché	**«Travaux de VRD»**
Adresse du contact	**Banque de France** **Direction Générale de la Fabrication des Billets** **DEPARTEMENT ACHATS** **Code courrier interne : 90-80107** **10 Bd Duclaux – CS30100** **63407 CHAMALIERES CEDEX**
Personne en charge du dossier	*Rosine ARSIVAUD & Marie PASCALE-ABOULFARAJ* *Téléphone* : *04 73 17 40 96 / 04 73 17 40 09* *Fax* : *04 73 17 41 32* *Adresse électronique* : cham.marches-europeens@banque-france.fr
Profil acheteur	https://banque-france.achatpublic.com
Objet de la consultation.	Le marché concerne les travaux préparatoires de voirie et réseaux divers « VRD » nécessaires au démarrage des travaux du projet de réaménagement et extension de la Papèterie de Vic le comte, comprenant : - Le dévoiement des réseaux secs et humides sur les emprises des plateformes : Câble HT, éclairage, vidéosurveillance, eaux usées, eaux pluviales,… - Le déplacement des clôtures préalablement aux travaux futurs d'extension - Les terrassements nécessaires pour la préparation des plateformes - La réalisation des enrobés et voies de manœuvre pour l'accès au futur quai d'expédition. À l'issue de la phase de sélection des candidats, une visite obligatoire du site de la Papeterie sera organisée pour les candidats retenus avant la remise des offres. L'organisation en sera précisée dans la lettre de consultation.
Lieu d'exécution de la prestation	Banque de France – Papeterie –Longues - VIC LE COMTE 63270
Modalités essentielles de financement et de paiement	Financement sur ressources propres. Les factures sont payables par virement à leur échéance, soit 60 jours à compter de la date de réception de la facture.

Division en lots	Le marché n'est pas alloti
Variantes	Prise en considération des variantes : oui ☐ non ✖
Code(s) CPV	Objet principal : **45233140-2 Travaux routiers.** **45233226-9 Travaux de construction de routes d'accès.**
Durée du marché	Le présent marché prend effet à la date de notification du marché. Il est conclu pour une durée de 6 mois.

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Conditions de participation :

Déclaration du candidat :

Chaque candidat devra fournir le modèle Banque de France de la déclaration du candidat dûment complétée, datée et signée. Le modèle d'attestation à remplir est joint au dossier de consultation.

CAPACITE JURIDIQUE :

Fournir la « déclaration du candidat » datée et signée.

CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE :

Fournir les renseignements suivants	Niveau spécifique minimal exigé
I Fourniture des attestations d'assurance civile et des risques professionnels II -– Fourniture des bilans ou extraits de bilans des trois derniers exercices II – Déclaration du chiffre d'affaires global réalisé pour chacune des 3 dernières années IV - Déclaration du chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché réalisé pour chacune des 3 dernières années - - (A faire figurer dans la partie 3 de la déclaration du candidat téléchargeable sur le site https://banque-france.achatpublic.com	

CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE :

Fournir les renseignements suivants	Niveau spécifique minimal exigé
- I - Présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des 3 dernières années, appuyées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. (ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin) II – Description du matériel et de l'équipement technique dont l'entreprise dispose pour assurer la réalisation de travaux de même nature III - Fourniture des certifications ISO9001, ISO14001, OHSAS, ISO18001, ou équivalent (si l'entreprise en dispose)	

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Informations Complémentaires	Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants avec eux : groupement, sous-traitance, filiale ou autre), il fournit l'ensemble des documents exigés dans la rubrique "**Conditions de participation**" du présent avis pour chaque opérateur (y compris pour les membres d'un groupement) et justifie qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Le groupement pourra être conjoint ou solidaire. Dans l'hypothèse où le marché serait attribué à un groupement, la Banque de France exigerait la transformation du groupement attributaire en groupement momentané d'entreprises solidaires Langue pouvant être utilisée dans la demande de participation ou dans l'offre : français. Chaque candidat est tenu de signaler, à chaque étape de la procédure, le cas échéant, selon les modalités prévues pour les questions au point « *Date limite pour poser des questions* », les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des pièces de la présente procédure. A défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de sélection posées par le présent avis au tire des candidatures.
Accès aux documents de la consultation	La « déclaration du candidat » est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des achats de la Banque de France, à l'adresse suivante : https://banque-france.achatpublic.com dans la rubrique « PIECES DE MARCHE » - dossier d'appel à candidature – DAC.
Date limite pour poser des questions	Les candidats peuvent transmettre leurs questions jusqu'au 29/06/2015

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Modalité de remise des candidatures	Attention: il est rappelé aux candidats que lors du téléchargement du dossier de consultation sur la plate-forme, ils ne sont pas obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne seront pas avertis par la plate-forme des éventuels modifications ou correctifs opérés dans le cadre de la consultation et ils ne recevront pas les réponses aux questions posées. En cas de problèmes sur la plateforme, veuillez contacter le support achat public à l'adresse courriel : support@achatpublic.com ou par téléphone au tél. 08 92 23 21 20 (Pour les pays étrangers + 33 1 48.07.53.42) **En cas de remise sur la plateforme de dématérialisation** : La candidature doit alors être déposée dans la rubrique « REPONDRE A LA CONSULTATION ». Le téléchargement de la candidature doit être impérativement terminé au plus tard aux dates et heure limite indiqué ci-dessus, sous peine de rejet par le système informatique. Il est donc conseillé de débuter le téléchargement du pli suffisamment à l'avance. Le dépôt du pli sur la plate-forme génère automatiquement un accusé de réception par courrier électronique. Chaque fichier composant le dossier de candidature devra être inférieur à 40 Mo, en cas de taille supérieure, il devra être découpé. Les documents remis sur la plateforme devront chacun être signés électroniquement au moyen d'un certificat établi au nom de la personne physique habilitée à engager la société. En cas de remise réalisée par une autre personne, la personne habilitée à engager la société peut utiliser le parapheur disponible sur le site de la plateforme (rubrique outils/outil de vérification/Gestion de parapheurs – le manuel associé est dans la documentation) pour signer électroniquement les documents. Les formats électroniques dans lesquels pourront être transmis les documents du pli de candidature (déclaration du candidat) sont les suivants : Word ou PDF signés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme. Seuls les certificats de signature conformes au Référentiel général de sécurité (RGS) sont autorisés (niveaux **et *** RGS) sur la plateforme. Attention : depuis le 19 mai 2013, les certificats de signature PRIS V1 ne sont plus acceptés par la plateforme. Les certificats de signature électronique doivent :

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

	1) Soit être conforme à l'une des catégories de certificat de signature constitutifs d'un produit de sécurité figurant sur la liste des produits de sécurité accessible sur le site www.references.modernisation.gouv.fr. 2) Soit être délivrés par une autorité de certification européenne mentionnée sur la Trust-service Status List : http://eutsl.3xasecurity.com/tools . 3) Soit être délivrés par une autorité de certification, française ou étrangère, et répondre à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (RGS). La demande de certificat de signature doit être anticipée le plus tôt possible. Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix. Le candidat transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Le mode d'emploi contient, a minima, dans tous les cas, la procédure permettant la vérification de la validité de la signature. Le candidat qui utilise l'outil de signature proposé par la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France, est dispensé de fournir la procédure de vérification de la signature. Lorsque le candidat utilise l'outil de signature mentionné au 3 ci-dessus, le mode d'emploi doit également contenir l'adresse du site Internet du référencement du candidat par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat de signature, qui comportent au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur. La signature est au format : XAdES, CAdES ou PAdES. Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils ». La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres. Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne font pas l'objet d'une réparation. Une copie de sauvegarde peut être envoyée par les candidats dans les conditions définies par l'arrêté du 14/12/2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde pouvant être transmise soit sur support physique électronique soit sur support papier doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde». Cette copie de sauvegarde devant parvenir, à l'une des deux adresses ci-dessous, dans les délais impartis pour la remise des candidatures.

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

	Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils ». La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres. Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne font pas l'objet d'une réparation. Une copie de sauvegarde peut être envoyée par les candidats dans les conditions définies par l'arrêté du 14/12/2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde pouvant être transmise soit sur support physique électronique soit sur support papier doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde». Cette copie de sauvegarde devant parvenir, à l'une des deux adresses ci-dessous, dans les délais impartis pour la remise des candidatures. **<u>En cas de remise papier :</u>** Les pièces constitutives du dossier à remettre par chaque candidat **devront être accompagnées d'une copie des pièces sur support numérique (CD rom)** et seront présentées sous une enveloppe fermée qui portera exclusivement et impérativement les mentions suivantes : **1)** Banque de France – Fabrication des billets À l'attention de Marie PASCALE-ABOULFARAJ & Thomas DZIEDZIC PA2015119 **«Travaux de VRD»** 10 BD Duclaux –CS30100 -63407 CHAMALIERES Le cachet du soumissionnaire (en cas de groupement d'entreprises : cachet du mandataire ou à défaut de l'ensemble des entreprises constituant le groupement) **2)** La mention : « **Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis**.»

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

	Les plis contenant les candidatures peuvent être **soit adressés par voie postale**, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception (dans ce cas l'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier), **soit déposés au guichet d'accueil du 10 bd Duclaux – 63407 CHAMALIERES**, SEUL GUICHET HABILITÉ À DÉLIVRER UN RÉCÉPISSÉ (horaires de dépôt : les jours ouvrables de 7h30 à 16h00 sauf samedi, dimanche et jours fériés), et dans ce cas, le candidat devra tenir compte des délais nécessaires pour franchir les sas de sécurité de la Banque de France. Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, IMPÉRATIVEMENT AVANT LES DATE ET HEURE LIMITES INDIQUÉES à la rubrique « **Modalités et date limite de remise des candidatures »**, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée. **Aucune candidature ne devra parvenir par messagerie électronique.** Quel que soit leur mode de transmission, les plis qui parviendront sous enveloppe non fermée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur expéditeur.
Date limite de remise des plis	Il est rappelé que la date limite de remise des candidatures est fixée au **06/07/2015 à 16h00**. Il conviendra de rappeler systématiquement la référence du dossier : [PA2015119]
Voiesde recours	**Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris** 7 rue de Jouy, 75181 Paris cedex 04. Email : greffe.ta-paris@juradm.fr Adresse internet (URL): www.paris.tribunal-administratif.fr Téléphone: +33 1 44 59 44 00 Fax : +33 144 59 46 46 **Introduction des recours : Précisons concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.